



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 104513

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la recrudescence des cas de rougeole dans notre pays. En effet, plus de 7 000 cas ont été déclarés depuis 2008, dont plus de 5 000 pour la seule année 2010. Les plus de vingt ans représentent 38 % des cas déclarés mais, parallèlement, le pourcentage des nourrissons de moins d'un an augmente, avec 8 % des cas déclarés. Ces tranches d'âge sont celles où la rougeole est la plus grave car 38 % des nourrissons et 46 % des adultes ont été hospitalisés. Sur la quasi-totalité des cas il s'avère que les malades n'avaient pas été vaccinés ou n'avaient reçu qu'une seule dose de vaccin. Sans réelle volonté d'appliquer des mesures de sensibilisation et de prévention l'épidémie se poursuivra. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour lutter contre cette problématique, sachant qu'une couverture vaccinale à plus de 95 % permet l'arrêt de la propagation du virus.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104513

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3302

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)